

Compte rendu du CA du 8 mars

Début de la séance 19h : 12 présents (Bernard est excusé).

1) Point budgétaire

- Bilan à mi-parcours du budget 2019-2020 difficile :

*En attente des factures du GSDF. Attente de clôtures de compte des différents stages de cette année 2019 -2020.

*Réalisation en cours d'un bilan des différentes équipes "soirées" et "brunch"

*Réaffectation de certaines factures pour distinguer les budgets : entraînements, formation pour les profs ...

Cela doit nous inciter à créer un fichier qui expose ce qui est contrôlé par nos trésoriers et la présidente à chaque évènement pour faciliter la réception des factures et avoir une visibilité sur les factures manquantes.

-**Vote 'Oui'** à l'unanimité pour faire un don à **Framasoft** ; le montant de 120€ = 12 x 10€ (suggéré par Framasoft) est adopté. Aurélie se renseigne sur la faisabilité juridique. Peut-être pourrions-nous utiliser cet outil pour stocker des documents mais pour l'instant, Framasoft ne prend plus de nouveaux clients. Rafael se renseigne. .

- **Difficulté et évolution des coûts de la SACEM** : la question est posée de trouver quelqu'un pour encadrer les problèmes liés à la SACEM ; Jean-Luc se propose de s'en occuper et Aurore vérifie si quelque chose est déjà pris en charge par le Rondeau où nous réalisons la plupart des soirées.

-Notre **parquet** a été loué en février à Gonnaswing de Lyon, pour 600€. Cinq membres de l'association sont venus pour le charger et le décharger.

2) **Vote 'Non'** à l'unanimité pour adhérer à la **FFD** car après recherches par Jean-Luc, nous n'y trouverions aucun avantage fiscal et ne pourrions pas y inclure de formations pour mettre en avant le temps des bénévoles. Jean Luc prépare un petit compte-rendu.

3) La question d'un **trombinoscope** complet sur Assoconnect avec une photo de profil de chacun des membres de Grenoble swing est à envisager. L'affichage de celui des profs et des membres du CA n'a pas été complété par tous les membres de ces deux groupes pour l'instant, or il semble important que la photo des membres du CA et des profs soit visible. A réfléchir pour l'an prochain.

4) Nous avons opté pour un nouveau **local de stockage**, beaucoup plus grand, qui remplacera les deux garages que nous louons actuellement. Le déménagement est en cours. Nous envisageons d'y installer d'avantages de rangements.

5) **Communication :**

-Après le video conférence d'**Assoconnect** sur la collecte d'argent, que Rafaël et Antoine ont suivie, il ressort seulement qu'une nouvelle interface sera possible, ce qui aiderait à créer des sous-groupes.

-Catherine se porte volontaire pour relire et vérifier les éléments déposés dans Assoconnect. Elle nous proposera également comment uniformiser et harmoniser la **présentation** et donc la **lisibilité** de tout ce que nous y publions.

- Les envois de mails :

*Une nouvelle **newsletter** a été mise en place. Elle est maintenant envoyée de la plateforme Assoconnect pour continuer à centraliser les outils. Pas de problèmes majeurs suite au transfert de plus de 2 500 destinataires. Il est maintenant possible de suivre les envois/spams et le taux d'ouverture de la newsletter (chaque semaine 40 %)

*La plateforme Assoconnect permet aussi de créer des groupes pour faire des communications plus ciblées par niveau d'enseignement. Ce qui autorise notamment de faire des relances lors des inscriptions aux différents ateliers.

-Pour ce qui est de **Discord**, Antoine y sera notre modérateur.

Bilan de la nouvelle **newsletter** : satisfaisant et 2 500 destinataires.

6) Notre avocate et nos **problèmes juridiques :**

Aurélië, Jean-Claude et Denis ont pu rencontrer l'avocate qui porte le dossier. Le contrôle fiscal est toujours en attente de la décision des juges, et l'avocate n'a pas de visibilité sur une date de jugement.

Concernant différentes interrogations sur le type d'actions qui peuvent « contaminer » Grenoble Swing, les réponses sont les suivantes :

***La communication de l'association** doit seulement faire état des événements organisés soit par Grenoble Swing soit par des associations de même statut que Grenoble Swing.

- Avant toute communication il faut donc vérifier le statut de nos partenaires.
- Pas de lien dans notre communication sur Facebook ouvert (swing à Grenoble)
- Modérer sur discord certaines discussions si elles font de la pub pour des événements qui ne sont pas du même statut que Grenoble swing
« association loi 1901, ne payant pas d'impôts commerciaux (TVA et impôts sur les sociétés) »

***Les initiations** ne sont pas considérées comme des événements ouverts puisqu'elles sont gratuites. Donc pas de problèmes pour qu'il y en ait en début de soirées ou au kiosque du jardin de ville.

***Toute personne rémunérée par Grenoble Swing ne peut plus être adhérent à l'association.** Comme les professeurs extérieurs rémunérés qui interviennent chez

nous, Aude & Pom, et qui ont cette année été rémunérés pour le stage inter'swing ; ils ne peuvent venir aux soirées fermées.

*Il est important d'être **vigilant** plus collectivement au sujet des **conflits d'intérêts** pour rester une association à but non lucratif et ne payant pas d'impôts commerciaux. Le changement de statut n'est pour l'instant pas envisageable d'un point de vue financier et logistique.

- ⇒ Un document plus précis est en cours d'élaboration pour faire une présentation à l'AG
- ⇒ L'avocate pourrait venir faire cette présentation. L'objectif serait de communiquer plus largement sur notre statut associatif et d'informer tous les organisateurs d'évènements des contraintes et ressources de ce statut.
- ⇒ Finaliser les documents travaillés par Catherine et Franois

7) Projets :

-Le **6 juin**, nous interviendrons à la MC2 et l'après-midi, à la fête des tuiles dans Grenoble. Cette date est la même qu'une proposition d'intervention à Allevard. Il semble compliqué de porter les deux événements en même temps.

-**27 juin** : évènement 100% à l'extérieur pour notre fête de fin d'année, si le temps est au rendez-vous, à l'anneau de vitesse, et repli au gymnase Hoche si pluie.

-Vincent s'occupe des inscriptions à '**l'été au parc**'. Répartition des dates homogènes sur tout l'été. Le conseil d'administration est favorable à prendre autant de dates que possible. Il avait aussi été demandé l'année dernière l'autorisation d'utiliser le parquet quand il n'y a personne. Nous allons renouveler la demande cette année.

- **De nouveaux initiateurs ?** Il est convenu de proposer au groupe des profs qui veulent s'impliquer dans la formation des nouveaux désirants faire des initiations cet été. Un événement a été créé pour recenser les personnes qui sont intéressées par des initiations. Le bouton est sur la page d'accueil.

-**Allevard** est à la recherche de personnes pouvant initier/ enseigner du swing ; pourquoi ne pas le proposer aux associations de Chambéry ?

-En **septembre** auront lieu le forum des sports (à Grand place) et celui des associations (au palais des sports).). Aurélie vérifie auquel l'association pourra être présente.

8) Coronavirus :

Nous nous posons la question sur les événements que nous pouvons maintenir. Décision est prise d'attendre, de nous renseigner quotidiennement sur l'évolution des choses et d'adopter les décisions de l'administration centrale. Aurélie contacte l'office municipal de sports pour avoir leur position.

Fin de la séance à 22h15.